



Journée d'études sur le thème :

Observatoires régionaux et développement territorial

Marrakech, jeudi 4 juin 2015, Conseil de la Région MTH

1. Contexte

Le Maroc a engagé le processus de mise en place de la régionalisation avancée. Cette réforme structurelle s'inscrit dans le cadre du train de réformes économiques, sociales et politiques, initié depuis la fin des années 1980 et dont le rythme s'est sensiblement accéléré depuis le début des années 2000. La réussite de ces réformes conditionne la capacité du pays à faire face aux nouveaux défis de développement associés à l'exigence de l'intégration à l'économie mondiale et à la nécessité d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions de l'équité sociale et de la pérennité environnementale.

La réforme associée à la régionalisation avancée ambitionne de renforcer le rôle du territoire et ses acteurs dans la dynamique de développement. Les conseils de région et les autres collectivités territoriales (les conseils préfectoraux/provinciaux et communaux) sont appelés à jouer le rôle d'animateur de développement de leurs territoires respectifs et de jouer un rôle plus actif dans la production et la délivrance des services publics dans le cadre d'un système de contractualisation avec l'État.

Si cette avancée dans le processus de décentralisation fait consensus, il reste que les conditions de sa réussite ne sont que partiellement abordées dans le débat public. Ce dernier se focalise principalement sur la pertinence du découpage et sur les faiblesses attribuées au texte du projet de loi en cours d'adoption. À supposer que le législateur puisse apporter des réponses pertinentes et consensuelles pour ces deux questions politiques, cela ne garantirait pas la réussite de la mise en œuvre de la régionalisation avancée et l'atteinte des résultats escomptés en matière de développement territorial.

Au-delà des contingences institutionnelles liées au découpage territorial et au contenu des textes législatifs, la pertinence et l'impact sur le terrain de cette réforme dépendent en premier lieu de la capacité d'appropriation et de prise d'initiative de la part des acteurs. Cette capacité reste tributaire de la qualité du système d'information territorial et du degré de sa maîtrise de ce système par les acteurs locaux.

En effet, pour s'acquitter convenablement de leur double fonction d'animateur du développement de leur territoire et de producteur de services publics au profit de leurs administrés, les collectivités territoriales ont besoin non seulement de disposer d'une information fiable et territorialisée mais aussi de développer une bonne maîtrise du processus qui permet de mettre cette information au service des décideurs locaux. Ce processus va de la production de données pertinentes, leur analyse, leur diffusion, jusqu'à leur utilisation pour définir et améliorer les politiques publiques locales.

La jeunesse, enjeu fondamental de développement dans des pays en transition, illustre ce déficit en information fiable et pertinente pour l'action publique. Le mouvement revendicatif, initié par les jeunes, a mis à mal l'action publique dans tous les pays arabes avec des conséquences catastrophiques pour certains d'entre eux. Dépourvus de capacité informationnelle adéquate, l'action publique ne peut prétendre être dans la prospective et la prévention. Dans ce contexte, l'action publique est, au mieux, dans une logique curative coûteuse et incertaine et, au pire, elle risque d'être dépassée par la complexité du problème initial et/ou les développements politiques qui s'en suivent.

Partant du constat du déficit en information fiable et pertinente pour l'action publique ciblant les jeunes, l'OCEMO a initié un programme de recherche/action visant à appuyer les pays du Sud de la Méditerranée pour qu'ils mettent en place des systèmes d'observation statistiques dédiés cette catégorie de la population. Dans ce cadre, l'OCEMO a réalisé en 2012-2013, en partenariat avec l'ONDH, une enquête sur la situation et les attentes de la jeunesse dans la région de Marrakech. Cette enquête a porté sur un échantillon représentatif d'individus de 15 ans à 34 ans. Elle se distingue par l'originalité de son questionnaire qui permet d'appréhender les jeunes par quatre dimensions complémentaires : (i) la formation ; (ii) l'activité professionnelle ; (iii) les attentes/opinions et (iv) le contexte sociodémographique.

Cette enquête, conçue dans l'objectif de développer un prototype pour des enquêtes nationales, s'est avérée intéressante et pertinente. Outre l'originalité des données produites, cette enquête constitue la première enquête statistique réalisée au Maroc à un niveau infranational. Elle vient donc en complément des enquêtes nationales réalisées récemment par le HCP et la Banque mondiale. De plus, cette enquête a été menée dans un cadre partenarial qui a permis d'associer l'expertise régionale à toutes les étapes de sa réalisation ; ce qui a permis d'initier dès le départ le processus d'appropriation par les acteurs clés. En somme, cette enquête s'est avérée une bonne pratique en matière production de données fiables et territorialisées et de leur valorisation scientifique avec une forte dimension de renforcement de capacités des acteurs locaux.

Les échanges fructueux autour des résultats de cette enquête ont conduit les porteurs du projet à élargir le cadre partenarial pour y inclure le Conseil de la région de Marrakech Tensift Al Haouz (CR/MTH), l'Université Cadi Ayyad (UCA) et deux ONG régionales de référence (l'association « Centre de Développement de la Région de Tensift -CDRT- » et l'association « Fondation Marrakech 21 -FM21- »). Ce cadre partenarial est construit dans la perspective de la mise en place d'un observatoire régional de la jeunesse en mesure de répondre de manière pérenne des décideurs politiques locaux en informations fiables et territorialisées ciblant cette catégorie de la population.

Cette idée porteuse a rapidement été adoptée par le CR-MTH. Ce dernier, désireux de capitaliser sur sa première expérience liée à sa participation à la création de l'Observatoire régional de l'environnement, adhère complètement à l'idée de doter la région d'une structure multi-partenariale capable de produire de la connaissance sur la jeunesse. L'objectif est double : (i) informer la décision publique locale, et (ii) renforcer la capacité de l'expertise locale sur toutes les étapes du processus de valorisation des données statistiques.

Une convention cadre, rassemblant autour du CR-MTH, l'OCEMO, l'ONDH, l'UCA, l'association CDRT et l'association FM21, a été établie. Les acteurs signataires s'y engagent pour créer l'Observatoire régional de la jeunesse de la région de Marrakech Tensift Al Haouz (ORJ-MTH). Aussitôt cette convention ratifiée par les autorités de tutelle, le Conseil d'administration de l'ORJ-MTH a tenu, le 9 avril 2015, sa première réunion au siège du CR-MTH, officialisant ainsi la création de l'Observatoire.

Dans le cadre de la réflexion accompagnant cette phase de création, le conseil d'administration de l'ORJ-MTH a décidé d'organiser une journée d'études sur la thématique suivante : « les observatoires territoriaux et le développement local ».

2. Objectifs et résultats attendus de la journée d'étude

Les objectifs de la journée d'étude sont au nombre de trois :

- a) Sensibiliser les acteurs institutionnels locaux en échangeant sur l'apport des observatoires territoriaux en tant qu'outil d'aide à la gouvernance locale et en débattant des résultats de l'enquête OCEMO et les potentialités de leur valorisation dans le cadre de l'OR-MTH ;
- b) Enrichir l'expérience en cours de l'ORJ-MTH en la mettant en perspective par rapport aux expériences menées au niveau régional, national et international ;

Partant de ces objectifs, les résultats escomptés de la journée sont les suivants :

- Les acteurs locaux sont mieux sensibilisés, d'une part, au rôle stratégique de l'information territorialisée dans l'amélioration de la pertinence de l'action publique locale et, d'autre part, de l'apport des observatoires infra nationaux en tant qu'espace permettant aux acteurs locaux de maîtriser le processus de valorisation d'une telle information (Objectif 1 ci-dessus).
- Les acteurs développent une compréhension commune du concept de l'observatoire dans ses dimensions nationale et infra nationale (Objectif 1 et Objectif 2) et les conditions nécessaires pour en faire un outil pertinent d'aide à la décision publique territoriale.

3. Déroulement de la journée

La journée est organisée en deux sessions plénières correspondant chacune à un des deux objectifs cités plus haut.

La première session, correspondant à l'objectif de sensibilisation et de d'information des acteurs locaux, sera structurée autour d'une conférence inaugurale et d'une présentation des résultats de l'enquête OCEMO et les perspectives de leur valorisation.

La deuxième session, dédiée au partage des expériences, se déroulera sous forme d'un panel où les experts échangeront autour des questions clés touchant la mise en place, le fonctionnement et la valorisation des observatoires dans des contextes différents.

4. Lieu d'organisation et conditions logistiques

Les travaux de la journée se dérouleront dans la grande salle au siège du Conseil de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz, Sis quartier administratif, Sidi Youssef Ben Ali, Marrakech. Les travaux commenceront à 9h00 et se termineront à 14h30.

5. Comité d'organisation

-Conseil de la région :

-M. Brahim Sbbiia, Secrétaire général

-M. Aziz Allaoui, Chargé de mission

-OCEMO : Mme Michèle Mansuy, Responsable du pôle Recherche Etudes

-ONDH : M. El Hassan El Mansouri, Secrétaire général

-Université Cadi Ayyad :

-Mohammed Bougroum, Professeur

-Hassan Sahib, Professeur

-CDRT : M. Abdellatif Adile, Professeur, Secrétaire général de CDRT

-FM21 : M. Ahmed Ouaghad, Président.

Personnes contact :

-Mohammed Bougroum : m.bougroum@uca.ma; Tél : +212 662 106 732.

-Ahmed Ouaghad : waghadah@gmail.com; Tél : +212 661 770 450



Conseil de la région de Marrakech Tensift Al Haouz

Observatoire Régional de la Jeunesse (ORJ-MTH)

Organise une journée d'étude sur le thème :

Observatoires régionaux et développement territorial

4 juin 2015 au siège du Conseil de la région de Marrakech Tensift Al Haouz.

Programme

8h30 - 9h00	Accueil et inscription des participants
9h00 - 9h30	Discours de bienvenue de Monsieur Ahmed Touizi, Président du Conseil de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz et président du Conseil d'Administration de l'ORJ-MTH
9h30 - 11h30	Session 1 : les politiques de la mesure et l'action publique territorialisée <i>Président de séance : M. El Hassan El Mansouri, SG de l'ONDH</i> <i>Rapporteurs : Université Cadi Ayyad ; Conseil de la région</i>
<i>9h30-10h00</i>	Conférence inaugurale : Travail statistique et gouvernance décentralisée : enjeux, instruments et acteurs Eric Verdier, Lest, CNRS et Université d'Aix-Marseille
<i>10h00-10h30</i>	Discussion
<i>10h30-11h00</i>	Enquête OCEMO : Nouveaux résultats et perspectives de valorisation Mme Michèle Mansuy, INSEE et OCEMO
<i>11h00-11h30</i>	Discussion
11h30 - 12h00	Pause-Café
12h00 - 13h15	Session 2 : Panel sur les expériences régionales, nationales et internationales <i>Président de séance : Patrick Werquin, Consultant et Professeur associé au CNAM, Paris</i> <i>Rapporteurs : ONDH, Université Cadi Ayyad</i>
	Panelistes : -Observatoire National de Développement Humain (ONDH), Rabat -Observatoire national du marché du travail (ONMT), Ministère de l'emploi et des affaires sociales, Rabat -Observatoire régional de l'emploi et des métiers (OREM), Région PACA, Marseille, France -Observatoire régional de l'Urbanisme, Direction régionale de l'habitat et politique de la ville -Observatoire régional de l'environnement et de développement humain (OREDD), Ministère de l'environnement -Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO)
13h15 - 13h45	Discussion
13h45 - 14h00	Lecture des conclusions et des recommandations

Rapporteurs généraux : Mohammed Bougroum (UCA/GRESS) et Ahmed Ouaghad (FM21)

